

**DIRECTION DES MARQUES,  
DESSINS ET MODÈLES  
SERVICE LOGISTIQUE**

15 rue des Minimes  
CS 50001  
92677 Courbevoie Cedex

**OBJET :** Avis de publication d'une demande  
d'enregistrement de marque au BOPI

**n° 20/37 Vol. I du 11 septembre 2020**

Conformément à l'article L. 712-2 du code de la propriété intellectuelle, votre demande d'enregistrement a été publiée, le cas échéant en couleurs, au Bulletin officiel de la propriété industrielle, sous la forme et dans le libellé, reproduits au verso.

A défaut de modification en cours de procédure, l'enregistrement de cette marque ne donnera pas lieu à une nouvelle publication mais uniquement à une mention et c'est le texte reproduit au verso qui figurera sur le certificat d'enregistrement.

Malgré le soin apporté à la saisie des données, des erreurs ou omissions peuvent intervenir. Si tel est le cas, veuillez nous le signaler (INPI – DMA – Service Logistique – 15 rue des Minimes – CS 50001 – 92677 Courbevoie Cedex – n° télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00) afin de permettre d'assurer la conformité de nos publications avec le libellé de votre demande.

### AVERTISSEMENT IMPORTANT

VOUS ALLEZ PROBABLEMENT RECEVOIR DES COURRIERS OU FACTURES DE LA PART DE **SOCIÉTÉS PRIVÉES ÉTRANGÈRES** (par exemple : Globus editions, Trademark publisher, etc) QUI VOUS RECLAMERONT DES SOMMES D'ARGENT POUR PROCÉDER A LA PUBLICATION DE VOTRE MARQUE.

**NE VOUS LAISSEZ PAS ABUSER** PAR LE FAIT QUE CES COURRIERS COMPORTENT PARFOIS UNE PHOTOCOPIE DE LA PUBLICATION DE VOTRE MARQUE AU BOPI :

CES SOCIÉTÉS N'ONT AUCUNE COMPÉTENCE ET AUCUNE LÉGITIMITÉ EN MATIÈRE DE MARQUES, NI EN FRANCE, NI À L'ÉTRANGER ET LA PUBLICATION QU'ELLES PROPOSENT N'AJOUTE RIEN À LA PROTECTION DE VOTRE MARQUE.

**VOUS N'AVEZ AUCUNE OBLIGATION DE PAYER.**

SI VOUS SOUHAITEZ ÉTENDRE VOTRE PROTECTION À L'ÉTRANGER (dans l'Union européenne ou à l'international), SEULS L'INPI, L'OHMI (Office d'harmonisation dans le marché intérieur) OU L'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) SONT HABILITÉS À RECEVOIR VOS DEMANDES ET À PERCEVOIR LES TAXES CORRESPONDANTES.

Nous vous conseillons de faire part de cet avertissement à votre service comptabilité. Pour de plus amples informations (et notamment pour une liste indicative des sociétés concernées) vous pouvez consulter le site Internet de l'INPI : [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr) (sous la rubrique «Déposer à l'INPI»).

#### Siège

15 rue des Minimes – CS 50001  
92677 Courbevoie Cedex  
Téléphone : 0820 213 213  
Télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00  
[www.inpi.fr](http://www.inpi.fr) – [contact@inpi.fr](mailto:contact@inpi.fr)

Établissement public national  
créé par la loi n° 51-444 du 19 avril 1951



CAZENEUVE PIERRE ALEXANDRE  
MONSIEUR PIERRE ALEXANDRE CAZENEUVE  
9 QUAI DE LA NESTE  
65240 ARREAU

**N° National : 20 4 674 932**

**Dépôt du : 17 AOÛT 2020**

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

CAZENEUVE PIERRE ALEXANDRE, Micro-entreprise, 9 QUAI DE  
LA NESTE, 65240 ARREAU.  
N° SIREN : 534 818 869.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**  
CAZENEUVE PIERRE ALEXANDRE, Monsieur PIERRE  
ALEXANDRE CAZENEUVE, 9 QUAI DE LA NESTE, 65240  
ARREAU.

AURE LOURON IMMOBILIER

**Marque verbale.**

**Classe N° 36 :** estimations immobilières.

**Classes de produits ou services :** 36.